

MERVILLE INFO.

BOURNE ET
THÉAULDES
ARRÉE
1991



BULLETIN DE LIAISON COMMUNAL

N°4-1990

COUVERTURE

Le comité de rédaction présente ses vœux à l'ensemble de la population de MERVILLE, avec une mention spéciale aux associations pour lesquelles il voudrait que ce bulletin devienne un outil de liaison et de promotion privilégié.

Pour faciliter le travail de tous et permettre la programmation des articles, voici le calendrier de prévisionnel de parution pour 1991:

N°1: Distribution le 15/03/91
dépot articles avant le 23/02

N°2: Distribution le 15/06/91
dépot articles avant le 24/05

N°3: Distribution le 13/09/91
dépot articles avant le 24/08

N°4: Distribution le 16/12/91
dépot articles avant le 30/11

Ce programme devrait permettre de satisfaire nos lecteurs, il nous faudra tous ensemble, le tenir.

SOMMAIRE

LES VOEUX DU CONSEIL MUNICIPAL	3
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL	3
PROGRAMME DES TRAVAUX	4
AVIS DIVERS	5
ETAT CIVIL	6
COMMERCANTS ARTISANS ET PROFESSIONS MEDICALES DE MERVILLE	11
MERVILLE PROPRE	12

ASSOCIATIONS

ASSOCIATION CANTONALE POUR LE TRAVAIL , L'INSERTION ET LA FORMATION	6
CLUB DU 3°AGE	7
FOYER RURAL	9
MERVILLE KARATE CLUB	10

COMITE DE REDACTION:

Philippe ARRUE, Christian BAGUR, Guy DESTARAC,
Alain GABARRA, Gilles MARTIN, Monique SUDRES

LES VOEUX DU CONSEIL MUNICIPAL

Au début de cette nouvelle année, au nom du Conseil Municipal et en mon nom propre, je viens formuler des vœux et des souhaits:

- Des vœux de bonheur, de bonne santé et de réussite dans tout ce que vous entreprendrez, pour vous, vos familles et tous ceux qui vous sont chers.

- Des souhaits:

Que le Conseil Municipal continue à travailler pour le bien de tous, que 1991 voit la réalisation de ce qui est prévu pour favoriser l'épanouissement de vos enfants (avec la finition du Groupe Scolaire) et de l'amélioration de notre cadre de vie ou des conditions d'activité de nos associations.

Que de votre côté, vous sachiez tous participer à la vie de votre village. En effet, à quoi servent une salle polyvalente, un stade, des tennis, etc., chèrement payés, à quoi servent des associations nombreuses, si vous refusez de participer à leurs activités, si vous ne répondez pas à leurs invitations à l'occasion de leurs nombreuses manifestations. Ce n'est qu'à ce prix que nous échapperons à l'éternel engrenage «auto, boulot, dodo» et que Merville restera un village où il fait bon vivre.

Tel est notre souhait!

M. Robert de BEAUMONT Maire de MERVILLE



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Au cours de réunions du 17 Octobre, 7 et 29 Novembre 1991, le Conseil Municipal a voté les décisions suivantes:

FINANCES:

- Programme d'assainissement agricole (fossés): demande de subvention au Conseil Général pour le montant total de travaux de 474 400F, ceci, indépendamment du programme de 596 00F demandé pour 1991.

- Règlements travaux aux entreprises de construction du Groupe scolaire: acceptation d'une transaction, suite à l'annulation du marché, permettant de régler les travaux déjà exécutés.

PERSONNEL MUNICIPAL

- Attribution d'heures supplémentaires pour travaux exécutés.

DELIBERATIONS (SUITE)

DIVERS:

-Décision de classement dans le domaine public des espaces publics du lotissement «Erables 1 », Il sera effectif dès la signature des actes de cession octobre 1991.

-Décision de ne pas adhérer à la création de la Zone intercommunale d'activité mais de se consacrer à la Zone communale de Merville en bordure du CD2.

-Décision de confier au cabinet Teychené, architecte à Cépet, la maîtrise d'œuvre de la Révision du POS sous la responsabilité de Mr Dreyfus des services de l'Equipement.

-Approbation d'avenants aux contrats d'assurance modifiant les dates d'échéance.

-Adhésion à l'association intercommunale ACTIF (voir article).

PROGRAMME DES TRAVAUX

Point des principaux travaux en cours ou prévus à MERVILLE en 1991.

TRAVERSEE DU VILLAGE (1ere tranche):

L'appel d'offre concernant l'aménagement de la place du château est lancé. Cette opération sera subventionnée à 30% par le Conseil Général.

GROUPE SCOLAIRE:

Comme prévu, suite à l'annulation du marché, les travaux ont été interrompus. Ils reprendront dans les tous premiers jours de janvier pour s'achever, si tout va bien, pour les vacances de Février-Mars.

AMENAGEMENT D'UN LOCAL POUR LA PETANQUE:

Nous attendons toujours le déblocage de la subvention de la part du Conseil Général. Les travaux pourront être commencés aussitôt (selon les possibilités des entreprises).

ASSAINISSEMENT (Tout à l'égout):

Est prévu pour 1991, toujours sous réserve de l'octroi d'une subvention du Conseil Général, la desserte du chemin de la Tuilerie, du lotissement du Panoramique ainsi que des habitations qui lui font face dans la limite de l'enveloppe disponible pour ce programme (900 000 F HT).

BIBLIOTHEQUE:

Des petits travaux sont prévus dans l'ancien logement d'instituteur pour permettre à la section Bibliothèque du Foyer Rural d'étendre ses activités.



MAIRIE:

Une étude va être faite pour un ravalement de l'extérieur (peinture des murs crépis par endroit, réfection de certains volets pourris) et une redistribution des locaux administratifs en prenant sur la petite salle de réunion du rez de chaussée. En effet les locaux actuels datent de 1973 alors que notre commune comptait environ 1200 habitants.

ZONE ARTISANALE:

Suite à la décision du Conseil Municipal de ne pas participer à la création d'une Zone intercommunale à Grenade (pour des raisons financières essentiellement), des études vont être faites pour créer une Zone d'activité. La première tranche d'une superficie approximative de deux hectares et demie serait implantée sur les terrains de Monsieur Martinez dans l'angle formé par le CD2 et le CD87a («Pedauque»).

CHEMIN DE LA CAPELETTE:

Les formalités administratives étant enfin terminées, les travaux commenceront en Janvier (Pour ceux qui sont au courant de l'histoire: OUF!. Pour les autres, on pourrait écrire un roman sur les péripéties de cette affaire qui aura duré plus de vingt ans!)

AVIS DIVERS

DECLARATION DE PERTE DE RECOLTE

A la suite de la sécheresse du printemps et de l'été 1990 les agriculteurs sinistrés doivent souscrire une déclaration de perte de récolte en vue d'obtenir un dégrèvement d'impôt. Les imprimés mis à leur disposition au secrétariat de la mairie devront être déposés dûment complétés avant le 15 janvier 1991.

RECENSEMENT SERVICE NATIONAL

Les jeunes gens nés entre le 1er octobre et le 31 décembre 1973 sont priés de se présenter à la Mairie avant le 31 Janvier 1991 en vue de leur recensement.

PREMIERS RESULTATS DU RECENSEMENT DE LA POPULATION:

Selon les premiers résultats officieux, la population de Merville est passée de 1929 habitants en 1982 à 2289 en 1990 soit une augmentation moyenne de 45 habitants par an.

ETAT CIVIL**CARNET ROSE BLEU**

Sandra FELIX	10/08/90
Anaïs MICHEL	10/10/90
Cloé LAURENS	12/10/90
Jessica FERRAND	13/10/90
Emeline MARCHAL	28/11/90
Lionel ROMARIN	30/11/90

CARNET BLANC

Frederic MAZZUCHINI avec Nathalie GARCIA 29/09/90

CARNET NOIR

Catherine BARALE née BERGESIO	85 ans	20/09/90
Jean Marie ROUCH	83 ans	6/10/90
Mario MORETTO	85 ans	14/12/90

ASSOCIATION CANTONALE POUR LE TRAVAIL, L'INSERTION ET LA FORMATION (A.C.T.I.F.)

Une association cantonale pour le travail, l'insertion et la formation (ACTIF) vient d'être créée. Elle regroupe des communes du canton et travaille en liaison avec les services sociaux du Département.

Son but: Embaucher, de manière temporaire ou permanente, les chômeurs du Canton, en particulier les chômeurs de longue durée.

Les services qu'elle propose:

-Aux entreprises: vous dépanner en vous fournissant du personnel de remplacement, pour votre secrétariat, votre comptabilité, ou vos équipes de chantier.

-Aux particuliers: vous aider pour des travaux occasionnels de bricolage, petit entretien de bâtiment ou de jardin, etc...

Ses tarifs: La facturation sera calculée soit au temps réel passé (60F de l'heure au 1er Novembre 1990), soit au devis pour les travaux plus importants.

Alors que vous soyez demandeur d'emploi ou donneur d'emploi n'hésitez pas à contacter ACTIF, tél: 61 82 60 55, Responsable: Mme PARQUIER , Bureaux: dans les locaux de l'ancien collège en face de la Mairie de Grenade



CLUB DU 3^{ème} AGE

REFLEXIONS SUR LE 3^{ème} AGE

Nous entendons dire souvent « nous viendrons au Club quand nous aurons l'âge! ».

Au fait quel âge faut il avoir?

Cette appellation de 3^{ème} âge est sans grande signification, car en effet, à quelle époque de la vie commence le 3^{ème} âge?

Si l'on admet qu'il commence avec la cessation de l'activité professionnelle, il peut commencer tôt par suite de la (pré)retraite, et ce serait un bonheur que de concrétiser l'adhésion de ces jeunes retraités.

L'imagerie populaire de vieux sagement assis sur un banc est révolue depuis longtemps!..

Les Clubs du 3^{ème} Age représentent une force paisible et dynamique à la fois, latente de toutes possibilités du fait de la disponibilité de leurs adhérents...

Force dynamique d'autant plus que la moyenne d'âge baisse de plus en plus dans un grand nombre d'entre eux, dans les villes en particulier - On vient au club pour sortir, se distraire, rencontrer ou se faire des amis, voyager-

Cela représente aussi une force tranquille pour les plus anciens - adhérents depuis 20 ans et plus à leur Club, y ayant trouvé assez de chaleur humaine et d'amitié pour lui rester fidèle, hors des contraintes et obligations généralement suscitées par les associations d'un autre ordre.

L'engagement pour les clubs ne fait que croître, nous en avons la preuve par l'abondance du courrier qui nous parvient journellement, nous conviant aux sorties, voyages, spectacles.

La mode actuelle se concrétise autour des inter-clubs et cela semble prendre une extension considérable, chaque Club trouvant à réaliser ses projets dans la multiplicité des animations proposées, grâce au nombre important des participants potentiels.

Nous sommes invités à adhérer à ces inter-clubs....et nous sommes heureux de répondre « C'est déjà fait! »

Notre petit groupement de 8 communes voisines répond à nos besoins, une grande sympathie s'échange entre nous et nous pouvons envisager notre avenir « communautaire avec sérénité.

Voici quelques nouvelles de notre Comité inter-clubs:

- Nous avons eu notre loto à Lasserre le 14 Novembre. Tous les clubs y participaient et la Grande salle polyvalente était comble.

- Un projet de voyage en Bretagne du 8 au 14 Septembre est à l'étude.

- La prochaine réunion du Bureau du comité inter-clubs aura lieu le mercredi 9 janvier 91 Salle du 3^{ème} âge à Merville.

Club du 3^{ème} âge(suite)

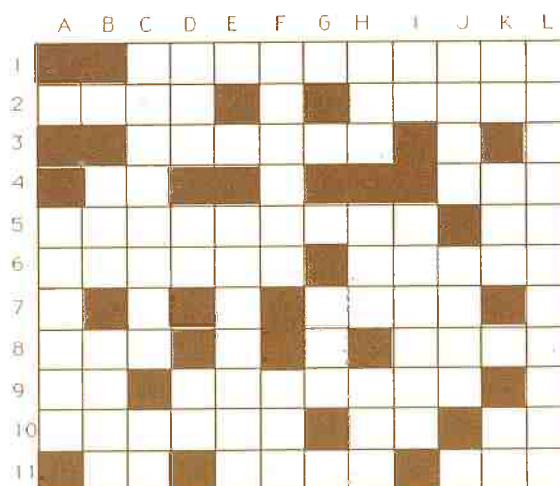
En raison des grands lotos qui occuperont tout le mois de janvier, nous avons retardé quelque peu notre petite fête habituelle à l'occasion des Rois.

Donc nous vous invitons à la galette des Rois le Jeudi 14 Février - 14 h bien précises -Salle du 3^{ème} âge.

Cette petite fête sera précédée d'un loto ouvert à tous, adhérent ou non , que nous accueillerons avec plaisir et nous inviterons à partager la galette des Rois avec nous.

Recevez aussi, chers amis, par l'intermédiaire de ce journal qui nous est si précieux , l'expression de nos vœux les plus affectueux et les plus sincères pou une bonne et heureuse année. Vœux auxquels vous associerez tous ceux qui vous sont chers, dans l'espoir renouvelé de partager longtemps encore cette coutume chaleureuse.

QUELQUES MOTS CROISES FACILES POUR CONNAITRE MERVILLE

**VERTICAL**

- A - Les romains y auraient bâti un fort
- B - Pas vrai - fatiguât
- C - Croisement - Premier
- D - Batterie (phonétique) - Cours d'eau - Conjonction
- E - Bordure
- F - A côté de Fourclins - Dans étrennes
- G - Très proche
- H - Pronom - Saison - Déshabillés
- I - Participe - la fille de la prudence
- J - Condiments - Placé
- K - Voyelles - Aurochs - Caché
- L - Quartier Nord

HORIZONTAL

- 1 - Quartier Nord du Village
- 2 - Ferme dans la plaine - Foules
- 3 - Un quartier qui se décarcasse
- 4 - Se donne de la peine
- 5 - Pour la fête on en fait le tour - filet d'eau
- 6 - Expérience - Près de Daux
- 7 - Ventila
- 8 - Voie - Fit un procès
- 9 - Un - Fatigue
- 10 - Avant de descendre vers la Save - S'est faite avoir - Personnel
- 11 - Théâtre National - Beaucoup - A payer



FOYER RURAL

ATHLETISME:

Notre effectif s'est enrichi cette saison de nombreux jeunes qui ont fait leurs «premières armes» dans les cross hivernaux.

Le cross est une école de volonté, de ténacité, qui forge d'excellentes qualités tant physiques que morales, qui seront très utiles à nos athlètes dans le sport bien entendu, mais également durant toute leur existence.

Dans notre vie «moderne» où, la sédentarité, le terme anglo-saxon «cool» est largement appliqué, la volonté et le dynamisme qu'engendre le sport sont des éléments de réussite prépondérants pour nos jeunes.

Après avoir affronté la boue et les rigueurs de l'hiver, la saison estivale sur piste se profile à l'horizon de mars et tous ces acquis pourront se développer sous le soleil printanier.

GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN:

Les cours collectifs de gymnastique adulte se déroulent toujours au 1er étage de la salle polyvalente sous la direction de Marie Josée dont la compétence et l'expérience débordent largement le cadre local, puisqu'elle exerce son activité au plus haut niveau départemental à la «Fédération Française de Gymnastique Volontaire».

Les cours mixtes (hommes et femmes) se déroulent:

Lundi de 17h à 18h

Jeudi de 10h30 à 11h30

Adhésion: 100F par an (carte assurance) et cotisation 120F par trimestre pour 2 séances hebdomadaires. Le Foyer Rural, fidèle à sa tradition et à l'esprit qui anime ses responsables, vous propose donc une activité d'excellente qualité abordable au plus grand nombre.

DANSE:

Cette activité a pris cette année une nouvelle dimension avec 2 animatrices qui se partagent les séances pour les jeunes et les petits tous les mardi et jeudi à la salle polyvalente à partir de 17h pour les plus jeunes, 18h pour les adolescents et 20h pour l'aérobic (adultes).

Adhésion: 100F par an (carte assurance), cotisation 210F par trimestre pour 2 séances hebdomadaires.

MUSCULATION:

Tous les Mardi de 18h 15 à 19h 30 (1er étage salle polyvalente)

Adhésion 100F par an (carte assurance)

PISCINE:

Tous les adhérents du Foyer Rural de Merville possédant la carte assurance (sportive) peuvent accéder à la piscine et aux cours de tennis du centre «Marcel Paul» EDF à Mondonville.

Renseignements et inscriptions (vente de billets) à la bibliothèque de Merville le Mercredi de 14h à 16h et Samedi de 10h à 12h.

LE MERVILLE KARATE CLUB: EN SUPER FORME!

Excellent début de saison pour notre club de Karaté avec une manifestation régionale dans notre village et un Karatéka de Merville à Paris pour le championnat de France.

En effet le dimanche 25/11/90 a eu lieu à Merville à la salle polyvalent le passage des ceintures noires et du 2° dan.

Cet examen important dans la vie sportive d'un Karatéka vient sanctionner plusieurs années de pratique, d'effort, de sérieux et d'assiduité. Examen qui se déroule sous le contrôle d'arbitres régionaux et nationaux avec un jury composé des responsables de la ligue Midi-Pyrénées.

Cette année, la ligue nous a fait l'honneur de retenir Merville pour le premier shodan nidan de la saison 90/91. La partie matérielle de son organisation nous incombait. Nous pouvons dire que le Club de Merville a bien rempli son rôle à en croire toutes les félicitations et les remerciements que nous avons reçu. Ce premier passage de grade de la saison n'aura vu que peu de reçus sur plus de 140 postulants. C'est dire toute la sévérité du jury, ce qui revalorise un peu le niveau de ceinture noire. Cet examen se compose de 4 épreuves bien distinctes: les Kions, les Katas, les Ippons Kumité et l'aptitude à la compétition par le test des combats. Toutes ces parties sont notées individuellement et les points obtenus sont capitalisables pour les autres passages qui se feront cette année à Toulouse, Montauban et Rodez.

Aussitôt cette journée finie le nom de Merville revînt sur le tapis d'une autre manifestation régionale.

Effectivement le dimanche 25 Novembre se déroulaient à Toulouse salle Leo Lagrange, les championnats de la ligue Midi-Pyrénées en épreuve combat.

En catégorie cadets, Merville Karaté Club présentait Sébastien Lacombe, déconcentré par une légère blessure au doigt, il fût éliminé dès le 1er tour.

Chez les filles, en catégorie Cadette, Brigitte Sudres se devait de défendre les couleurs locales avec le maximum de panache. Elle remporta tous ses combats, termina donc 1ere et se qualifia pour les championnats de France.

Brigitte décroche ainsi son billet pour Paris et aura la lourde tâche de représenter la région Midi-Pyrénées en catégorie cadette aux championnats de France.

Grosse émotion et beaucoup de fierté pour notre club de Karaté qui aura son représentant à Paris, quelle belle récompense pour Brigitte qui a affronté sans complexe les meilleurs de l'ensemble de la région Midi-Pyrénées.

Souhaitons donc à Brigitte, bon voyage et bonne chance pour aller combattre contre l'élite Française en vue d'obtenir le titre de championne de France.

Profitant d'une légère accalmie après tous les moments intenses que nous avons vécu au sein de notre club, l'assemblée Générale de notre association s'est tenu le Mercredi 18 Décembre à la Mairie de Merville. Après avoir tiré le bilan positif de la saison écoulée Monsieur Moreau Professeur du Club faisait le rapport sportif, Madame Sudres, trésorière, établissait le bilan financier, Monsieur Bernard Séré le président, faisait le rapport moral. A l'issue de la réunion, eurent lieu les élections du bureau qui devra assurer l'animation de notre Club durant la saison sportive 90/91.

LE MERVILLE KARATE CLUB: EN SUPER FORME!

Excellent début de saison pour notre club de Karaté avec une manifestation régionale dans notre village et un Karatéka de Merville à Paris pour le championnat de France.

En effet le dimanche 25/11/90 a eu lieu à Merville à la salle polyvalent le passage des ceintures noires et du 2° dan.

Cet examen important dans la vie sportive d'un Karatéka vient sanctionner plusieurs années de pratique, d'effort, de sérieux et d'assiduité. Examen qui se déroule sous le contrôle d'arbitres régionaux et nationaux avec un jury composé des responsables de la ligue Midi-Pyrénées.

Cette année, la ligue nous a fait l'honneur de retenir Merville pour le premier shodan nidan de la saison 90/91. La partie matérielle de son organisation nous incombait. Nous pouvons dire que le Club de Merville a bien rempli son rôle à en croire toutes les félicitations et les remerciements que nous avons reçu. Ce premier passage de grade de la saison n'aura vu que peu de reçus sur plus de 140 postulants. C'est dire toute la sévérité du jury, ce qui revalorise un peu le niveau de ceinture noire. Cet examen se compose de 4 épreuves bien distinctes: les Kions, les Katas, les Ippons Kumité et l'aptitude à la compétition par le test des combats. Toutes ces parties sont notées individuellement et les points obtenus sont capitalisables pour les autres passages qui se feront cette année à Toulouse, Montauban et Rodez.

Aussitôt cette journée finie le nom de Merville revînt sur le tapis d'une autre manifestation régionale.

Effectivement le dimanche 25 Novembre se déroulaient à Toulouse salle Leo Lagrange, les championnats de la ligue Midi-Pyrénées en épreuve combat.

En catégorie cadets, Merville Karaté Club présentait Sébastien Lacombe, déconcentré par une légère blessure au doigt, il fût éliminé dès le 1er tour.

Chez les filles, en catégorie Cadette, Brigitte Sudres se devait de défendre les couleurs locales avec le maximum de panache. Elle remporta tous ses combats, termina donc 1ere et se qualifia pour les championnats de France.

Brigitte décroche ainsi son billet pour Paris et aura la lourde tâche de représenter la région Midi-Pyrénées en catégorie cadette aux championnats de France.

Grosse émotion et beaucoup de fierté pour notre club de Karaté qui aura son représentant à Paris, quelle belle récompense pour Brigitte qui a affronté sans complexe les meilleurs de l'ensemble de la région Midi-Pyrénées.

Souhaitons donc à Brigitte, bon voyage et bonne chance pour aller combattre contre l'élite Française en vue d'obtenir le titre de championne de France.

Profitant d'une légère accalmie après tous les moments intenses que nous avons vécu au sein de notre club, l'assemblée Générale de notre association s'est tenu le Mercredi 18 Décembre à la Mairie de Merville. Après avoir tiré le bilan positif de la saison écoulée Monsieur Moreau Professeur du Club faisait le rapport sportif, Madame Sudres, trésorière, établissait le bilan financier, Monsieur Bernard Séré le président, faisait le rapport moral. A l'issue de la réunion, eurent lieu les élections du bureau qui devra assurer l'animation de notre Club durant la saison sportive 90/91.

COMMUNIQUE

Suite à de nombreux cambriolages ayant eu lieu dans la commune, la gendarmerie vous demande d'être très vigilants et de lui signaler tous mouvements suspects que vous pourriez observer autour de chez vous.



Fréquence d'entraînement:

Cour Enfants:

Lundi et Vendredi de 18h à 19h15

Cours Adultes:

Lundi et Vendredi de 19h30 à 21h15

Composition du bureau:

Président:

Bernard SERE

Vice Président:

Franck DESCHAMPS

Trésorier:

Monique SUDRES

Secrétaire:

Martine MOREAU

Secrétaire Adjoint:

Annie PRADERE

Membres:

MM. BENQUET, DUNAS Pascal, MME LACOMBE,
MM. LEROY Eric, LEROY Jérôme

APPRENEZ A CONNAITRE LES COMMERCANTS, ARTISANS, INDUSTRIELS ET PROFESSIONS MEDICALES DE MERVILLE. (COMPLEMENT A L'ARICLE DU BULLETIN N°3-1990)

A la liste publiée dans notre précédent bulletin vous voudrez bien ajouter les noms suivants:

ARTISANS:

FERRANTE Raphael, Platrier

61 85 03 81

SANTE:

BERLAND Carole, Kiné

61 85 14 52

ROCHE Christiane, Dentiste

61 85 03 68

ILS VEULENT VIVRE ET TRAVAILLER AU VILLAGE!

SOLUTION DES MOTS CROISES DE LA PAGE 8

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1			P	A	N	G	O	U	S	S	I	E
2	Q	U	E	C		A		N	U	E	E	S
3			D	U	C	R	O	S		L		P
4		T	A			G				S	U	E
5	M	O	U	R	E	A	N	E	S		R	U
6	A	C	Q	U	I	S		T	U	C	O	L
7	Y		U		S		A	E	R	A		I
8	R	U	E		E		M		E	S	T	A
9	A	S		E	R	E	I	N	T	E		R
10	S	A	U	T	E	T		U	S		T	E
11		T	N		T	R	E	S		D	U	S

RAPPEL POUR QUE MERVILLE RESTE PROPRE!

La pollution est une maladie insidieuse de notre monde moderne, lutter contre est l'affaire de tous.

La protection de l'environnement passe aussi bien sûr par un bon contrôle de la collecte et du traitement des ordures ménagères.

A Merville, le ramassage se fait le Mardi ou le Mercredi (secteur des routes de Daux et de Larra), plus un complément pour le village le Vendredi.
La collecte se fait individuellement ou par containers. Un complément en containers est mis en place il faut l'utiliser correctement:

- Les sacs doivent être déposés la veille de la collecte, à l'intérieur des containers et non à côté.

- N'y mettre que des ordures ménagères, une benne est à votre disposition à côté des ateliers municipaux (derrière la poste) pour les encombrants (vieux sommiers, machines à laver etc.....).

- Deux récupérateurs de verre sont installés l'un derrière la mairie, l'autre sur la place du château pour les bouteilles

NON AUX DEPOTS SAUVAGES !

